

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2014

## RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2407)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 417

présenté par  
Mme Mazetier

-----

**ARTICLE 18**

Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« *I bis.* – À la première phrase de l'article L. 314-7-1 du même code, les mots : « du second alinéa » sont supprimés. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel de conséquence, consécutif à la modification de l'article L. 712-3 prévue à l'article 3 du projet de loi.